



Envoyé en préfecture le 27/10/2021

Reçu en préfecture le 27/10/2021

Affiché le

SLOW41

ID : 033-213300700-20211019-202165-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 19 OCTOBRE 2021**

L'an deux mille vingt et un, le dix-neuf octobre, le Conseil Municipal de BRACH,
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, en vertu de l'article L.2121-7 du Code
Général des Collectivités Territoriales
Sous la Présidence de Monsieur Didier PHOENIX, Maire.
Date de la convocation du Conseil Municipal : 13 octobre 2021

Nombre de conseillers

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 14

Etaient présents : Didier PHOENIX, Gilles NAVELLIER, CHAUSSONNET Denis, Jacques LASSALLE, Carmen PICAZO, Chantal BOURDELAS, Magali LARAPIDIE, Colette DUPIN, Gilles RODRIGUEZ, Franck MEYRE, Isabelle DUVILLARD, Sophie OLIAS—ZEITSCHERL, Audrey JOLLY, Renaud CHEIN.

Etaient absent excusé : Catherine SANCHEZ

Secrétaire de séance : M. LASSALLE Jacques

Finances 2021/65 N°26

Approbation du tarif de vente du bois de chauffage de la commune aux administrés de la commune

Le Maire,

EXPOSE qu'en 2021 la commune a nettoyé ses parcelles de bois ce qui a permis de couper du bois de chauffage de 2m. La commune ne pouvant pas profiter de ce bois dans ses locaux, le maire propose de vendre le bois aux administrés de la commune de Brach

Le conseil municipal

DECIDE à l'unanimité

- De vendre ce bois de chauffage aux administrés de commune
- D'établir un tarif de 35€ le st en 2m

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,
D.PHOENIX



1, Place de l'Eglise 33480 BRACH MEDOC
Tél. : 05.56.58.23.66 **** Fax : 05.56.58.12.97